

20 octobre 2006, Québec

Allocution à l'occasion de l'annonce d'un plan soutien pour l'industrie forestière

Madame Julie Boulet,

Monsieur Raymond Bachand,

Monsieur Pierre Corbeil,

Madame Michelle Courchesne,

Collègues députés :

Francine Gaudet, députée de Maskinongé

André Gabias, député de Trois-Rivières

Distingués invités, membres des médias,

L'industrie de la forêt au Québec connaît la pire crise de son histoire. Les facteurs liés à cette crise sont nombreux : La hausse du dollar canadien; Le prix à la hausse des carburants; L'émergence de nouveaux marchés; Les recours devant les tribunaux; Le conflit du bois d'œuvre, récemment réglé; Et dernièrement, l'effondrement du marché américain.

Ces facteurs font en sorte qu'aujourd'hui, des milliers de travailleurs et leur famille font face à une situation des plus difficiles. De plus, la surexploitation de la forêt pendant des années, comme l'a démontré la commission Coulombe, commande une meilleure gestion de la ressource pour en assurer la pérennité.

Devant cette situation, nous devons restructurer notre secteur forestier. Nous devons changer nos façons de faire. Mon gouvernement a déjà pris des décisions importantes en ce sens. D'abord, nous avons adopté plusieurs des recommandations de la commission Coulombe pour assurer la pérennité de la ressource. Mon gouvernement a aussi joué un rôle de premier plan dans le règlement du conflit du bois d'œuvre. Ainsi, plus de 80 entreprises québécoises récupéreront 950 M\$ en droits versés aux Américains.

Ces gestes étaient nécessaires pour assurer l'avenir du secteur forestier et lui permettre de contribuer à nouveau à l'essor de nos régions. Mon gouvernement a également annoncé des mesures importantes pour les travailleurs, les communautés et les entreprises de ce secteur. Ces mesures, comprises dans les deux plus récents budgets, ont permis d'atténuer le choc créé par le nouveau contexte mondial.

Mais il faut aujourd'hui faire davantage devant la détérioration des conditions du marché, notamment aux États-Unis qui absorbent 85 % de notre production des produits du bois d'œuvre. Le plan que nous annonçons aujourd'hui constitue un coffre d'outils qui facilitera la nécessaire restructuration du secteur forestier : Il permettra de minimiser les pertes d'emplois; Il permettra aux travailleurs affectés de passer à travers cette crise; Il permettra aux communautés de se diversifier sur le plan économique; Il permettra aussi aux forces vives des régions de travailler ensemble pour que cette nécessaire restructuration se fasse de façon ordonnée.

Ainsi, le gouvernement annonce qu'il regroupera les forces vives de chacune des régions ressources pour gérer la restructuration du secteur forestier. Selon une formule que nous déterminerons ensemble, les élus régionaux, les travailleurs et les industriels seront appelés à contribuer, région par région, au redressement du secteur forestier.

Pour faciliter cette restructuration, notre gouvernement annonce aujourd'hui un plan de soutien de 722 M\$ pour le secteur forestier québécois, dont près de 300 M\$ sont de l'argent neuf. Ce plan comporte quatre volets: Des mesures en soutien aux travailleurs et travailleuses de 54,8 M\$; Des mesures en soutien aux communautés de 45 M\$; Une nouvelle approche de la gestion forestière qui s'accompagne d'une enveloppe de 197 M\$; Et une enveloppe de 425 M\$ remodelée, destinée en prêts aux entreprises pour leur permettre de se restructurer, de se consolider et de se moderniser.

De plus, le gouvernement proposera des modifications à la Loi sur les forêts dès cet automne. Si elles sont adoptées par l'Assemblée nationale, ces modifications permettront aux entreprises forestières d'être plus compétitives en favorisant une flexibilité accrue dans la gestion des bois.

Les ministres présents vous décriront ces volets plus en détails dans un instant. Les mesures que nous annonçons aujourd'hui constituent un coffre à outils qui permettra de faciliter la restructuration du secteur de la forêt, région par région. J'en appelle maintenant à nos partenaires que sont les CRÉS et les élus régionaux, les travailleurs et les industriels, de conjuguer leurs efforts pour qu'ensemble nous puissions relever le défi qui se pose devant nous.

Le coffre à outils que nous présentons aujourd'hui nous permettra tous ensemble de mener à bon port la nécessaire restructuration que nous amorçons. Nous sommes confiants qu'en posant les bons gestes, le secteur de la forêt connaîtra des jours meilleurs. Une fois que cette période difficile sera traversée, le secteur de la forêt contribuera de nouveau à l'essor de nos régions.

Mon gouvernement est convaincu que le secteur est appelé à rebondir. Des études récentes montrent que le marché américain de l'industrie du sciage et du bois d'ingénierie est prometteur. On prévoit notamment que la forte croissance à moyen et long terme des ménages américains engendrera une augmentation des besoins de construction de maisons neuves et de rénovation du parc de maisons existantes.

Il existe des marchés prometteurs pour l'industrie des pâtes et papiers, notamment en ce qui concerne: les cartons d'emballage, les papiers surcalendrés, et les papiers hygiéniques.

Enfin, le secteur du recyclage ouvre des possibilités de croissance qui ne demandent qu'à être exploitées. Certes, avant que des jours meilleurs se présentent, la nécessaire restructuration entraînera d'autres fermetures d'usines, d'autres pertes d'emplois. Mais il en ressortira un secteur forestier dont les fondations auront été solidifiées. Un secteur forestier qui pourra pleinement participer à la relance à venir et aux nouveaux créneaux de marchés.

Je suis convaincu qu'en travaillant ensemble, nous réussirons.

Je cède maintenant la parole à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne, qui vous donnera le détail des mesures destinées aux travailleuses et travailleurs du secteur.

Merci.